

# RELATION EDUCATIVE

## AUTORITE EDUCATIVE ET SANCTION

REF : FC1613



2 jours de formation



En Inter : 400 € /participant  
En Intra : nous consulter



Ouverture dès 6 participants (en inter)  
Ou sur demande (en intra)



### ETABLISSEMENT MARSEILLE

59 Avenue de St Just – 13013 Marseille

### ETABLISSEMENT AVIGNON

Hamadryade -Bat B  
55 Allée Camille Claudel -  
84140 Avignon

### ANTENNE ARLES

12 chemin du Temple – 13200 Arles

### SUR SITE (EN INTRA)

imf.poledev@imf.asso.fr • 04 91 24 61 16



INSTITUT MEDITERRANÉEN DE  
FORMATION, RECHERCHE ET  
INTERVENTION SOCIALE

### SIÈGE SOCIAL

IMF RIS - 59 Avenue de St Just  
Domaine d'Hippone  
13013 Marseille  
TÉL : 33 (0)4 91 24 61 10  
MAIL : imfinfos@imf.asso.fr

[www.imf.asso.fr](http://www.imf.asso.fr)



## CONTEXTE

Les questions d'autorité et de sanction interpellent individuellement mais aussi collectivement (équipe, service, institution...) la relation éducative et viennent interroger les pratiques : Comment poser un cadre bienveillant entre respect des règles et sanctions en cas de non-respect de celles-ci ? Comment partager pour soutenir le sens du cadre posé et faciliter l'évolution des personnes accueillies dans l'établissement ? Quelles postures professionnelles adaptées et ajustées au regard de la problématique des publics ? Les questions se posent souvent de façon transversale pour les équipes. Ainsi, les contenus permettront une approche prenant en compte les contextes d'intervention de l'ensemble des participants.

## PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle dans le secteur social ou médico-social.

## OBJECTIFS

- Penser l'autorité à vocation éducative en tant que processus, en prenant en compte des contextes sociétaux, des cadres d'intervention et les problématiques des publics,
- Comprendre son rapport à l'autorité, repérer ses différents modes d'expression
- Etayer postures et positionnement professionnels de façon réflexive pour proposer des réponses adaptées
- Engager une dynamique afin de donner sens au positionnement professionnel et institutionnel.

## PROGRAMME

La formation alterne des temps d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques.

**01. Les déplacements à l'œuvre dans notre société sur les notions d'autorité et de sanction et les problématiques des personnes accueillies (le rapport à l'autorité des jeunes accueillis en MECS par exemple)**

**02. L'approche définitionnelle des notions d'autorité, d'autoritarisme, de punition et sanction pour éclairer les pratiques et se positionner**

**03. Les notions mises en acte dans une dynamique éducative (punition/sanction, autorité bienveillante, ...)**

**04. Le positionnement éducatif dans un fonctionnement d'équipe et dans une institution**

**05. Les pratiques éducatives repensées à partir des contenus abordés dans une dynamique réflexive**

Un questionnaire d'évaluation de la formation est remis en fin de session.

## INSCRIPTION

Bulletin d'inscription téléchargeable sur [www.imf.asso.fr](http://www.imf.asso.fr) (Formation continue - Rubrique Perfectionnement)..